

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur les conséquences, législatives et autres, découlant de l'adoption par le Sénat des rapports de Comités suivants:

1. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la main-d'œuvre et l'emploi (1961).
2. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada (1963).
3. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la gérontologie (1966).
4. Le rapport du Comité mixte spécial sur le crédit au consommateur (1967).
5. Le rapport du Comité mixte spécial sur le divorce (1967),

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative.

5 h. 35 p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

5 h. 40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable John Robert Cartwright, Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme il suit:

Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada

Loi concernant le poinçonnage des articles contenant des métaux précieux

Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique

Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux navigables

Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.